



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 13 juin 2021

Non à la loi sur le CO₂ ne signifie pas non à la protection du climat

C'est avec une grande déception que l'Union des villes suisses a pris note du non des électrices et électeurs suisses à la loi sur le CO₂. Toutefois, ce vote ne signifie pas un non à la protection du climat: désormais, la Confédération doit soutenir la politique climatique des villes d'une autre manière, afin de réduire les émissions de CO₂. En ce qui concerne l'eau potable, l'Union des villes suisses demande de toute urgence un financement du traitement reposant sur le principe de causalité.

L'Union des villes suisses s'était engagée en faveur du oui à la loi sur le CO₂: celle-ci aurait donné aux villes un cadre juridique important et les aurait renforcées dans leurs efforts de faire progresser à l'échelon local les mesures contre le changement climatique. Le non d'aujourd'hui ne signifie toutefois pas un non à la protection du climat. Il appartient désormais à la Confédération de trouver d'autres moyens pour soutenir la politique climatique des villes comme par exemple sur les énergies renouvelables. La première occasion de le faire est fournie au Conseil fédéral par le message pour un approvisionnement sûr en électricité avec les énergies renouvelables, qui doit se présenter sous peu. L'Union des villes suisses attend à cet égard que la Confédération intensifie son engagement pour le chauffage à distance et les installations de biogaz ou pour la mise en place de bornes de recharge pour l'e-mobilité et débloque aussi les fonds nécessaires.

Pour les villes, la réduction des émissions de CO₂ a une importance cruciale indépendamment du résultat du scrutin. En effet, les villes sont directement impactées par les conséquences du changement climatique. Dans les villes, les conséquences des canicules, de plus en plus fréquentes, se font sentir avec une acuité particulière, et la sensibilité aux événements extrêmes comme les fortes pluies ou les crues est particulièrement élevée en milieu urbain. Pour l'Union des villes suisses, la réduction de moitié des émissions de CO₂ d'ici 2030 par rapport à 1990 est donc une préoccupation majeure.

Eau potable propre: poursuivre le chemin entamé

L'Union des villes suisses prend note du non à l'initiative sur l'eau potable. Suite à ce vote, la problématique de la pollution des eaux souterraines perdure: sachant que les cantons délèguent souvent le traitement de l'eau potable vers l'échelon communal, les villes sont directement concernées, surtout financièrement. Le Parlement a reconnu le fond du problème et approuvé deux initiatives: la teneur en pesticides doit être divisée par deux à l'horizon 2027, et les aires d'alimentation des captages d'eau potable doivent être mieux protégées contre les contaminations. Il est à présent urgent de s'attaquer à ces questions, mais aussi et surtout à celle d'un financement du traitement reposant sur le principe de causalité ([cf. motion Fluri 20.3052](#)). Pour l'initiative sur l'eau potable, l'Union des villes suisses avait décidé la liberté de vote.

Informations complémentaires:

Sami Kanaan, maire de Genève, vice-président de l'Union des villes suisses: 079 204 30 12



Informations complémentaires sur l'Union des villes suisses

L'Union des villes suisses représente les intérêts et préoccupations des villes, des agglomérations et des communes urbaines. Elle constitue ainsi la voix de la Suisse urbaine, où vivent environ les trois quarts de la population suisse et où sont générés 84 % de l'activité économique de notre pays.